

# Qui est le maire à Juvisy ?



Qui est le Maire à Juvisy ? La question mérite d'être posée, tant la situation est confuse à la tête de notre ville. L'**AJUV** détaille les éléments du problème.

Le nouveau maire, Michel Perrimond, est élu le 4 juillet 2017, Robin Reda devenu député, étant démissionnaire pour respecter la loi de 2014 sur le non-cumul.

**Michel Perrimond est-il vraiment le nouveau maire ?** La déclaration de Robin Reda en fait douter : « Dans ma commune, j'invente le rôle de député-conseiller municipal. Il n'y a plus de directeur de cabinet à Juvisy. Je suis conseiller municipal en charge du cabinet » (*La Gazette des Communes* le 11 juillet). N'est-ce pas un moyen de détourner la loi ? Et comment peut-on sérieusement s'occuper de la représentation nationale, de toute une circonscription et d'une ville ?

**Michel Perrimond sera un maire à temps très partiel** puisqu'il a la lourde charge professionnelle de diriger les services de la ville de Draveil, tandis que Robin Reda ne pourra pas faire fonction de directeur de cabinet en tant que député.

Ils ne peuvent cumuler leurs emplois « à temps plein » qu'au détriment de Juvisy.

Déjà, sur ce site, nous avons attiré l'attention des Juvisiens sur les absences et le manque de disponibilité du maire qui ont été préjudiciables aux habitants :

- en mai 2017 – [Le bruit des avions, l'AJUV intervient](#)
- en avril 2017 – [Des propos inquiétants de la part du maire](#)
- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)
- en octobre 2016 – [Les inondations du printemps, le maire est absent](#)

---

## Le bruit des avions l'été : l'AJUV intervient



Le 25 avril 2017, ADP (Aéroports de Paris) et la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) organisaient **une réunion concernant les travaux à venir sur les pistes d'Orly**. L'**AJUV**, qui a écrit à ADP, était invitée à cette réunion et deux représentants de l'association étaient présents. Nous vous en rendons compte.

Cette réunion se tenait sur invitation d'ADP et de la DGAC, elle concernait **les travaux à venir sur les pistes principales d'Orly durant l'été 2017**. Les travaux auront lieu, comme l'été dernier, sur les pistes 3 et 4 de l'aéroport. Une présentation très technique en a été faite par les directions des deux organismes. Les arguments techniques sont irréfutables : la mise aux normes et la modernisation de l'aéroport rend ces interventions lourdes indispensables. Les élus et associations présents (le Maire de Juvisy était absent durant toute la première partie et n'est donc pas intervenu), en particulier les élus du Val d'Orge, ont tiré les leçons des travaux de l'été 2016 et interpellé ADP à ce sujet. En effet, les engagements pris à l'époque n'ont pas été respectés. **ADP et la DGAC, en réponse, n'ont pris aucun engagement sur nombre de survol et les nuisances qu'allaient subir les 600 000 riverains** concernés pendant la période de fin juillet à fin août 2017. Ils se sont simplement engagés à respecter le couvre-feu, une promesse qui ne coûte rien puisqu'il s'agit d'une obligation légale.

Par ailleurs, ces mêmes intervenants associatifs et élus ont demandé **un report de ces travaux**, soit au printemps (mai-juin 2017), soit en septembre 2017. Le refus de la part d'ADP et la DGAC s'est appuyé sur des éléments météorologiques sur lesquels l'**AJUV** reviendra lorsque nous aurons à ce sujet des informations plus précises.

Les engagements pris par ADP et la DGAC sont donc très limités :

- une information pour les 600 000 riverains, ce qui est bien la moindre des choses, sous forme de courrier, de plaquettes, d'affiches et de réunions publiques. Cet engagement sur les réunions commence à être tenu, la réunion à Juvisy aura lieu le 18 mai aux Travées à 19h30 ;
- un détournement de certains vols sur Roissy-CDG (Charles de Gaulle) ;
- la réduction des travaux de quatre jours.

Enfin, date a été prise en septembre pour établir un bilan des travaux avec les élus et les associations. L'**AJUV** continuera à s'impliquer dans ce dossier et à vous en rendre compte, rapidement, pas l'intermédiaire de ce site. L'**AJUV** d'ores et déjà participe à la campagne d'affichage menée dans différentes communes concernées par les survols. Voici un exemplaire de cette affiche :



Prochain rendez-vous : réunion publique **le jeudi 18 mai à 19h30 aux Travées à Juvisy.**

Sur le même sujet, sur notre site, d'autres articles ont déjà été publiés :

- en février 2017 – [Le bruit des avions, toujours en été ?](#) ;
- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)

---

## Des propos inquiétants de la part du Maire



Le Conseil municipal du jeudi 30 mars 2017 a été marqué par des incidents graves. L'**AJUV**, très choquée par les faits, vous en rend compte et en tire des analyses. Comme d'ordinaire sur ce site, les faits sont présentés séparément de l'interprétation que nous en faisons.

**Les faits** – Le Maire, soudain, au cours d'un Conseil municipal que rien ne distinguait des précédents, a refusé de donner la parole à deux élus de l'opposition, interrompant de fait les débats. L'un d'entre eux protestant, il lui a répondu « **Quittez la séance** », puis « **Je souhaite que vous partiez !** ». Afin de couper court à toute contestation il a alors ajouté « **Allez, allez, dehors !** ». Alors qu'un des élus lui faisait remarquer qu'il n'avait pas le droit d'interrompre les discussions d'un Conseil municipal de la sorte, le Maire a explosé, en hurlant « **Je sais que je n'ai pas le droit d'user de mon pouvoir de police en la matière** », puis « **Sortez !** », « **Tirez-vous !** » et « **Cassez-vous !** ». Il a enfin ajouté « **Même si je suis hors-la-loi, je m'en fiche, je changerai la loi !** »

L'**AJUV** s'inquiète de ces faits à deux titres.

**L'analyse** – D'une part, **cette grossièreté n'est pas admissible**. Un Maire en exercice, ne serait-ce que par respect pour sa fonction, doit s'interdire tout propos de cet ordre, lorsqu'il s'adresse à ses administrés ou à leurs représentants, associatifs ou *a fortiori* élus. Les membres de l'**AJUV**, en public, ont déjà essayé des remarques désobligeantes, teintées d'un humour douteux, en guise de réponse. Ainsi, le Maire a traité l'un de « Pokémon » lors d'un débat sur le PLU, félicité l'autre pour ses « talents d'actrice et de réalisatrice » lors d'une réunion de bilan ou encore soutenu qu'un troisième « aimait le béton » lors d'une réunion de quartier. Ces saillies désobligeantes l'exonéraient à ses yeux de répondre aux questions posées, puisqu'il refusait par exemple grâce à ces pirouettes de rendre compte de l'étude sur le pseudo-tracé alternatif pour le T7 qu'il a commandée et fait mener avec l'argent public. L'**AJUV** se voit dès lors dans l'obligation de demander au Maire de la ville de répondre poliment lorsqu'une question lui est posée.

D'autre part, **il s'agit là d'un mépris complet de la démocratie**. La vie démocratique suppose les libertés individuelles et le multipartisme. Les prises de parole de l'opposition, quelle que soit l'instance concernée, ne sont pas une perte de temps mais un moment important du débat public. Cet échange, ce débat d'idées, fondent la vie démocratique. Les refuser de façon autoritaire, vouloir réduire toute opposition au silence, dès lors, constitue une attaque inacceptable contre la démocratie. Qu'un maire, dans une instance officielle, muselle ses contradicteurs et affirme sans vergogne être « hors la loi » est un fait grave.

Malgré la date de publication de ce texte, il ne s'agit malheureusement pas d'un poisson d'avril mais bel et bien d'un manquement grave du Maire.

---

## Bruit des avions : toujours en été ?



L'été dernier, du fait de travaux très lourds menés à l'aéroport d'Orly, Juvisy a été survolé constamment par des avions à basse altitude. Si l'**AJUV** ne s'oppose pas au principe de ces travaux, elle agit en revanche pour qu'ils soient organisés dans le respect des riverains de l'aéroport.

Pour les Juvisiens, l'été 2016 s'est passé sous le bruit continu des avions, en respirant l'air pollué qui allait avec. Et nous allons à nouveau subir ces nuisances chaque été pendant trois ans. Le Maire a publié en août un courrier demandant le report des travaux. Mais avant l'été, il s'est à nouveau fait remarquer par son absence à la Commission environnement de l'aéroport d'Orly alors que c'est bien là

qu'il aurait pu, en amont, négocier un report. Voir à ce sujet notre article sur ce site : [Des avions survolent Juvisy tout l'été, le maire est absent](#). Depuis, il passe se faire photographier en début de réunion avant de s'éclipser.

Les travaux sur les pistes principales 3 et 4 reviennent tous les dix ans. Ce n'est donc pas un sujet ponctuel. L'**AJUV** a demandé, avec d'autres associations, à ADP (Aéroport de Paris) de décaler la période des travaux, l'été étant en effet le pire moment pour les réaliser. Au moins la moitié des habitants ne partent pas en vacances et ils ne peuvent pas profiter de l'extérieur, que ce soit dans leur jardin ou dans les parcs publics.

Nous ne nous contentons pas d'écrire et envoyer des courriers : d'autres actions sont à l'étude et l'**AJUV** sera là pour faire entendre la voix et les demandes des habitants.

D'autres articles sur notre site concernant ce sujet :

- en mai 2017 – [Le bruit des avions, l'AJUV intervient](#)
- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)

---

## Des avions survolent Juvisy tout l'été ? Le Maire est absent



Durant tout l'été, des avions ont survolé Juvisy à basse altitude, entraînant de nombreuses nuisances pour les habitants de tous les quartiers, mais en particulier pour ceux du Plateau. L'**AJUV** ne conteste pas l'utilité de ces travaux, nécessaires pour l'aéroport qui représente un pôle économique essentiel pour notre territoire. Mais **elle s'insurge de l'absence du Maire à la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome (CCE) de Paris-Orly**. A nouveau, **les intérêts des Juvisiens n'ont pas été défendus**.

**La commission consultative de l'environnement de l'aérodrome (CCE) de Paris-Orly** est présidée par le Préfet du Val de Marne assisté d'ADP (Aéroport de Paris) et de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile). Elle est constituée des représentants des professions aéronautiques (patronales et syndicales), des représentants des associations (riverains et de la protection de l'environnement), des représentants du conseil régional et des conseils départementaux (Seine et

Marne, Essonne, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne).

Les représentants des collectivités locales, dont l'EPT12 (Grand-Orly-Val de Bièvre-Seine Amont), sont Robin Reda, titulaire, et Christine Rodier suppléante.

A l'ordre du jour de **la commission consultative du 16 juin 2016 à 14H30 figurait le point 5: « Travaux de la piste 04 et modalités d'exploitation de la plateforme (été 2016) »** portant essentiellement sur le survol de nos communes de Juvisy, Orly et Savigny.

**Robin Reda, titulaire, ne s'est pas rendu à cette réunion et c'est donc une chaise vide qui a défendu les intérêts des Juvisiens** (sa suppléante était également absente). Il était absent aussi, lors de la précédente réunion du 22 octobre 2015 où il aurait pu intervenir pour faire part de ses préoccupations dans l'intérêt de ses administrés.

Dans le courrier ayant pour objet « Nuisances aériennes de l'été 2016 », le Maire de Juvisy écrit qu'il n'a pas été consulté et qu'il n'a pas eu son mot à dire. Pour cause, il était absent. **Il aurait été plus logique d'aller aux réunions où il était convoqué plutôt que de mettre en cause les intervenants après coup, lorsque plus rien n'est modifiable.**

**Les absences du Maire à des réunions cruciales pèsent sur la vie quotidienne des Juvisiens** et pour l'**AJUV** c'est inacceptable.

Sur le même type de sujet, vous pouvez également lire notre article [Le maire absent aux réunions du SIVOA](#)